

Deux fois par jour, 34 postes au Canada observent la haute atmosphère jusqu'à des altitudes de 100,000 pieds. Aéroportées par ballon, des radiosondes diffusent aux stations terrestres des données sur la pression atmosphérique, la température et l'humidité; la direction des vents est établie en observant la dérive des ballons au moyen du radar ou d'appareils de radiogoniométrie. A 30 autres endroits, on détermine la direction des vents des couches inférieures de l'atmosphère en observant la dérive de ballons libres au moyen de théodolites ou d'appareils de radar. Comme dans le cas des stations synoptiques de premier ordre, ces observations atmosphériques des régions supérieures sont immédiatement mises à la disposition des stations météorologiques pour servir aux prévisions atmosphériques et les rapports manuscrits sont recueillis au siège de la Direction de la météorologie en vue de la compilation de la statistique du climat.

Au Canada, 1,366 stations météorologiques sont classées comme stations climatologiques: les observateurs y enregistrent les températures maxima et minima de même que la précipitation, une ou deux fois par jour, et ils envoient des rapports mensuels renfermant ces données. La plupart de ces observateurs climatologiques sont des auxiliaires bénévoles qui consacrent plusieurs heures chaque mois à ce passe-temps. En outre, plusieurs organismes gouvernementaux et industriels, notamment les fermes expérimentales et les sociétés d'énergie électrique, ont ajouté de petites besognes d'ordre climatologique aux travaux de certains de leurs employés. Ces stations climatologiques ont fourni des renseignements très utiles sur la température et la précipitation aux fins des publications de la Direction de la météorologie.

Il existe 574 postes où les observations et les enregistrements portent uniquement sur la pluie et la neige. Comme la précipitation varie plus rapidement que la température sur de plus courtes distances, on a besoin d'un réseau serré de ces stations, surtout dans les grandes zones métropolitaines. Enfin, il y a environ 99 stations diverses qui prennent des observations sur le vent, les heures de soleil et la température à certaines fins spéciales. En somme, le nombre des stations météorologiques du Canada a augmenté à un taux moyen de plus de 100 par année depuis dix ans. C'est ainsi qu'une compréhension toujours plus grande des conditions climatiques du pays aide les Canadiens dans leurs diverses entreprises économiques.

Section 3.—Heure légale et fuseaux horaires

L'heure légale, adoptée lors d'une conférence mondiale tenue à Washington en 1884, fixe à 24 le nombre de fuseaux horaires dans le monde; en théorie, chaque fuseau embrasse $\frac{1}{24}$ de la surface de la terre et couvre tout le territoire entre deux méridiens espacés de quinze degrés de longitude. En pratique, les limites des fuseaux horaires sont irrégulières pour des raisons tant politiques que géographiques. Le temps universel est celui du fuseau axé sur le méridien origine qui passe par Greenwich. Le temps de tous les autres fuseaux suit ou devance d'un nombre d'heures défini (jusqu'à 12) le temps universel, limite à laquelle la ligne de changement de date traverse le Pacifique central en direction nord-sud.

Il y a sept fuseaux horaires au Canada dont le plus à l'Est est celui de Terre-Neuve, où l'heure légale retarde de trois heures et trente minutes sur le temps universel. Dans l'Ouest, l'heure légale du Yukon, qui vaut pour tout le territoire du Yukon, retarde de neuf heures sur le temps universel. Entre ces deux fuseaux de l'Est à l'Ouest, les autres fuseaux s'appellent: heure légale de l'Atlantique, de l'Est, du Centre, des Rocheuses et du Pacifique.

Législation concernant les fuseaux horaires.—L'heure au Canada relève de la compétence provinciale et non de la compétence fédérale. Chacune des législatures provinciales et le Conseil des Territoires du Nord-Ouest ont adopté des lois qui réglementent l'heure légale dans leurs propres limites. La législation fixe les limites des fuseaux horaires. Cependant, il arrive parfois que certaines collectivités frontalières adoptent l'heure du fuseau adjacent à cause des lignes de communications; la plupart de ces changements sont reconnus par des modifications à la loi provinciale en cause. Pendant les deux guerres